

CALENDRIER EXAMENS T3P EPREUVES ADMISSIBILITE 2026

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT GRAND EST

INFORMATIONS CANDIDATS :

Les candidats, quel que soit leur département d'inscription, se voient proposer la première session d'examen - admissibilité disponible.

Les candidats inscrits dans les départements 08 / 10 / 51 / 52 sont affectés au centre d'examen de Reims (51) pour le passage de l'épreuve d'admissibilité.

Les candidats inscrits dans les départements 54 / 55 / 88 sont affectés au centre d'examen de Laxou (54) pour le passage de l'épreuve d'admissibilité.

Les candidats inscrits dans le département 57 sont affectés au centre d'examen de Metz (57).

Les candidats inscrits dans le département 67 sont affectés au centre d'examen de Schiltigheim (67).

Les candidats inscrits dans le départements 68 sont affectés au centre d'examen de Mulhouse (68) (sauf le 30 juin affectation possible à Schiltigheim (67)).

Les épreuves d'admission des candidats Taxi se déroulent obligatoirement dans le département d'inscription.

Sessions d'admissibilité *	Centres d'examen Admissibilité	Date incluse de limite d'inscription **
A partir du mardi 27 janvier 2026	Reims (51) - Laxou (54)	lundi 5 janvier 2026
A partir du mardi 24 février 2026	Reims (51) - Laxou (54) - Metz (57) - Schiltigheim (67) - Mulhouse (68)	lundi 2 février 2026
A partir du mardi 28 avril 2026	Reims (51) - Laxou (54) - Metz (57) - Schiltigheim (67) - Mulhouse (68)	lundi 6 avril 2026
A partir du mardi 30 juin 2026	Reims (51) - Laxou (54) -Schiltigheim (67) - Sous réserve : Mulhouse (68)	lundi 8 juin 2026
A partir du mardi 21 juillet 2026	Reims (51)	lundi 29 juin 2026
A partir du mardi 29 septembre 2026	Reims (51) - Laxou (54) - Metz (57) - Schiltigheim (67) - Mulhouse (68)	lundi 7 septembre 2026
A partir du mardi 17 novembre 2026	Reims (51) - Laxou (54) - Metz (57) - Schiltigheim (67) - Mulhouse (68)	lundi 26 octobre 2026

* en fonction du nombre d'inscrits, les sessions d'examen peuvent se dérouler sur plusieurs jours. Le lieu et la date de convocation est transmise 2 semaines avant les épreuves.

** après cette date, le candidat sera positionné sur la session d'admissibilité suivante

MAJ 02/12/2025

Calendrier susceptible d'évoluer, nous contacter pour toute question examentaxivtc@cma-grandest.fr